

## *Introduction*

Le CCPM (pour son acronyme en anglais de Cluster Coordination Performance Monitoring) est une autoévaluation de la performance de la coordination des clusters en relation avec les 6 fonctions de base des clusters et la redevabilité envers les populations affectées

C'est une très bonne occasion de réfléchir collectivement à l'efficacité et à l'efficacités de la coordination des clusters, ce qui devrait conduire à l'identification des domaines à améliorer et, plus important encore, à la planification d'actions pour combler les lacunes. En outre, il contribue à renforcer la transparence et le partenariat au sein du cluster. C'est également une excellente occasion de regagner de l'engagement de la part de certains membres qui ont pu s'éloigner des activités du cluster.

Le CCPM n'évalue pas la réponse, ni les partenaires ou les coordinateurs individuels, et n'estime pas si et quand les clusters doivent être désactivés.

Sur la base des commentaires partagés tout au cours du cycle 2022 et au fil de l'un des exercices du *GSC Coordinators Workshop* qui s'est tenu l'année dernière en juillet, le processus CCPM 2023 a été légèrement adapté aux besoins des clusters pays et pour qu'il soit moins exigeant en temps et en ressources du côté des pays. Les mises à jour comprennent :

- L'inclusion de questions additionnelles à l'enquête générale qui peuvent vous aider dans votre discussion et guider la définition des points d'action.
- La possibilité d'ajouter également des questions spécifiques à votre cluster.
- Création d'un outil pour automatiser l'analyse des résultats et d'un *dashboard* pour les visualiser, en suivant les mêmes critères d'analyse qu'auparavant.
- L'enquête a été traduite dans toutes les langues que vous avez demandées au cours de l'année passée (disponible maintenant en anglais, français, espagnol, arabe, birman et portugais).
- Un webinaire est prévu en février pour présenter les actualisations et répondre aux questions, ainsi que la présentation d'une étude de cas par l'équipe de coordination du Sudan Shelter Cluster sur une approche innovante utilisée pour rédiger en collaboration le plan d'action. Une introduction à ce sujet est disponible [ICI](#).

Enfin, afin de simplifier l'aspect reportage de ce processus, il a été convenu qu'il ne sera pas nécessaire de rédiger le rapport, seulement le plan d'action.

## Étapes du CCPM

Il est important que cet exercice soit conçu comme une opportunité d'améliorer la coordination des clusters. À cette fin, les étapes clés sont les suivantes :



### 1. Explication du CCPM aux partenaires du Cluster Abris

Particulièrement si le cluster n'a été activé que récemment, certains partenaires peuvent trouver difficile de commenter des aspects qui peuvent sembler trop amples pour eux. Pour les aider à se faire une idée plus précise de ce qu'ils évaluent, la première étape doit consister à réviser avec les partenaires et parties prenantes chacune des fonctions de base du cluster, les services correspondant à chacune d'entre elles, leur domaine d'application et les produits livrables convenus dans le cadre du cluster (un exemple disponible [ICI](#)). Par exemple, ce point pourrait être inscrit à l'ordre du jour de la réunion du cluster abris de janvier.

### 2. Courriel d'introduction et enquête en ligne

**Note :** CCPM pour 2023 n'a qu'un seul lien d'enquête, mais l'information sera analysée en considérant 2 groupes de répondants : l'équipe de coordination (Coordinateurs, Coordinateurs adjoints, Co-coordinateurs, Responsables de la gestion de l'information, Coordinateurs sous-nationaux, Coordinateurs techniques, etc.) et les partenaires du Cluster et autres parties prenantes incluant les autorités nationales, les donateurs, le secteur privé et autres tels que les autres équipes des autres clusters, ICCG, collègues d'OCHA ou membres du HCT.

Après avoir expliqué le processus CCPM aux partenaires et à l'équipe de coordination du Cluster Abris le cluster doit envoyer un courriel d'introduction contenant les liens pertinents vers l'enquête, ainsi que la date limite de l'enquête.

Voici un modèle du courriel d'introduction du CCPM

Chers partenaires du Shelter Cluster,

Veillez participer à l'exercice de suivi de la performance de la coordination du Cluster Abris (CCPM) de **(nom du pays)**.

Il s'agit d'une brève enquête conçue pour permettre aux partenaires du Cluster et aux parties prenantes d'évaluer le degré auquel leur Cluster a réalisé ses fonctions essentielles (telles que déterminées par le IASC). Elle est anonyme, mais veuillez noter que tous les commentaires seront inclus dans un rapport final).

Il se focalise sur les six fonctions de base du Cluster et sur la responsabilité du Cluster envers les populations affectées. Les résultats seront discutés avec les participants (y compris les points focaux transversaux) lors d'une réunion Cluster, où des actions pour améliorer la performance seront planifiées si elles sont nécessaires. Les décisions sur les actions seront partagées (le cas échéant) avec les agences chefs de file Cluster, les autorités nationales, le coordinateur humanitaire et les Clusters globaux.

L'enquête est disponible sur le lien suivant : <https://enketo..org/x/4d9k0Opy>

A compléter avant le : **JOUR MOIS ANNÉE (DEUX SEMAINES APRÈS L'ENVOI DE CE MESSAGE)**.

Cordialement,

**L'équipe de coordination du Cluster Abris de (nom du pays)**

### 3. Analyse de données

Comme mentionné précédemment, l'équipe du GSC de gestion d'information centralisera l'analyse des résultats et leur visualisation dans un *dashboard*. Une fois l'échéance de l'enquête en ligne atteinte, l'équipe de coordination du cluster pourra l'utiliser pour sa réunion avec les partenaires.

Pour l'analyse des données, la méthodologie utilisée reste la même :

1. Si un répondant à l'enquête a répondu 3 fois ou plus "Ne sait pas", pour des raisons de représentativité, ne tenez compte d'aucune de ses réponses.

2. Pondération des réponses :

- Fort = 5, Satisfaisant = 4, Insatisfaisant = 3, Faible = 2, Ne sait pas = 1

- Remplacer dans le fichier Excel ces informations (vous pouvez utiliser la fonction *replace all* dans l'Excel)

- Faites un pivot table avec les résultats de chaque domaine et prenez la moyenne de ces résultats pour chaque domaine

- Multipliez chaque moyenne par 20, ce qui vous donnera le pourcentage global de performance pour chaque domaine

Score	Performance status
> 80%	Vert = Fort
61-80%	Jaune = Satisfaisant
41-60%	Orange = Insatisfaisant
21-40%	Red = Faible
≤ 20%	Gris = Ne sait pas

3. Veuillez désagréger les résultats par niveau national et sous-national. Dans le cas de clusters fusionnés, il est recommandé de désagréger les résultats selon que les partenaires participent davantage au cluster Abris davantage au CCCM, ou de manière égale aux deux clusters.

4. Il est également recommandé de faire une analyse du taux de réponse des partenaires. Lors de la réunion de révision des résultats, la participation pourrait être mentionnée et discutée si les résultats représentent réellement l'opinion des participants du Cluster.

#### *4. Réunion de révision des résultats et du plan d'action*

Les résultats de l'enquête doivent être examinés collectivement avec les partenaires et parties prenantes du cluster abris soit lors de la prochaine réunion du cluster, soit lors d'une réunion ad hoc du cluster consacrée exclusivement au processus CCPM. Au cours de cette réunion, l'équipe cluster en collaboration avec les partenaires et parties prenantes doit élaborer un plan d'action pour l'année de programme qui répond aux problèmes, lacunes ou faiblesses identifiés dans l'enquête. Le plan d'action doit comprendre les mesures visant à combler les lacunes et les faiblesses, leur calendrier, les personnes chargées du suivi des éléments et le moment où le plan d'action sera contrôlé.

Un modèle pour le « Plan d'action du Cluster Abris » est disponible [ICI](#)

#### *5. Partage des résultats et du plan d'action*

Pour des raisons de transparence et afin de sensibiliser aux besoins de soutien, un rapport du CCPM contenant les résultats de l'enquête et de la réunion ainsi que le plan d'action devrait être partagé avec le Cluster Global d'Abris et le CH/ EHP. Le cas échéant, il peut également être partagé avec les autorités nationales.

#### *6. Suivi et monitoring du plan d'action*

Le plan d'action le plan doit être revu au moins une fois par an, afin que de nouvelles mesures puissent être proposées pour combler de nouvelles lacunes ou des actions retardées.

### *Calendrier du CCPM*

Date limite pour demander l'ajout de questions spécifiques à l'enquête : **31 janvier**

Date limite pour l'enquête en ligne : **31 janvier**

Date limite pour la soumission du plan d'action : **31 mars**

Suivi et monitoring du plan d'action : **septembre**